



La 31e édition de la Fête de la Science attend vos projets, pré-inscrivez vos pré-projets dès que possible

publié le 14/03/2022 - mis à jour le 15/03/2022

La Fête de la science est prévue du 7 au 17 octobre 2022, profitez de cet évènement pour inviter un chercheur ou organiser un évènement, le réseau partenarial mobilisé pour cet évènement vous accompagne pour vos projets... Préinscription en mars

Descriptif :

La Fête de la science est prévue du 7 au 17 octobre 2022, profitez de cet évènement pour inviter un chercheur ou organiser un évènement, le réseau partenarial mobilisé pour cet évènement vous accompagne pour vos projets... Préinscription en mars

La Fête de la science, manifestation annuelle initiée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, développe partout en France une multitude d'actions permettant de mobiliser la communauté scientifique au service du dialogue avec nos concitoyens.

La 31e édition de la Fête de la Science est prévue du vendredi 7 au lundi 17 octobre 2022 sur l'ensemble du territoire national. Comme à l'accoutumée aucun sujet n'est exclu, cependant une thématique est proposée : Le Changement climatique.

Cette initiative est l'occasion de répondre aux interrogations des publics les plus divers sur la place des sciences et des techniques dans notre société.

L'objectif est de mettre en place des évènements dans tous les territoires ... Toute action, même la plus modeste y a sa place : Aussi, n'hésitez pas à proposer un projet, le réseau de partenaire est mobilisé pour vous accompagner.

Pour les établissements scolaires, les projets pourront se dérouler sur une plus large période à condition qu'au moins un évènement soit organisé entre le vendredi 7 au lundi 17 octobre 2022.

Une aide financière est possible pour vous aider à construire votre action en tant que porteur de projet.

 Consultez le document de présentation complet pour plus d'infos (PDF de 3.6 Mo)



En 2021, la Fête de la science, a rassemblé sur le territoire de l'académie plus de 400 actions dans 47 communes avec plus de 200 chercheurs ou spécialistes. Cette période a permis d'expérimenter de multiples supports d'informations en direction d'un public large et varié. La demande a beaucoup évolué avec en particulier de nombreuses interrogations sur la place de la recherche en région, l'impact de ses

résultats sur notre monde contemporain mais également la relation avec le monde économique, les métiers et l'emploi.

Pour vous aider à organiser vos projets :

- vous pouvez facilement accueillir des chercheurs dans vos établissements avec le dispositif les sciences s'invitent... - Consultez le lien vers ce dispositif...
- Contactez Chrystelle Manus pour discuter de vos projets en 16, 17
- Contactez Céline Nauleau pour discuter de vos projets en 79, 86

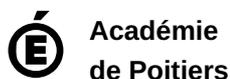
Il faut créer un compte sur le site du ministère pour les porteurs de projets :

- mars : pré-saisie, Cliquez sur **proposer un évènement** en bas de page [↗](#) Un évènement par saisie donc 2 conférences = 2 saisies
vous pourrez ultérieurement compléter votre dossier
- début avril : saisie des dossiers + demandes de financements
- **15 mai fin de saisie des dossiers**
- juin : labellisation et financements
- début juillet : validation de la communication + commande du matériel de com
- début septembre remise du matériel

Le contexte sanitaire actuel impose de prévoir d'éventuelles adaptations. Prévoyez vos rencontres et déplacements, un format hybride utilisant un outil de visioconférence pourra facilement compléter l'action.

Plusieurs outils de visioconférences sont mobilisables, mais pour permettre à un ensemble d'acteurs de participer, nous conseillons l'utilisation du logiciel libre BigBlueButton appuyé sur des serveurs de l'éducation Nationale :

► Pour plus d'infos, consultez la visioconférence et l'article - BigBlueButton dans [Apps.education.fr](https://apps.education.fr) [↗](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.